



Doc. 15877

11 décembre 2023

Élection de juges à la Cour européenne des droits de l'homme

Liste et curriculum vitae des candidats présentés par le Gouvernement de la Lituanie

Communication

Secrétaire Général·e de l'Assemblée parlementaire



Sommaire	Page
1. Liste et curriculum vitae des candidats présentés par le Gouvernement de la Lituanie	3
2. Informations sur la procédure nationale de sélection pour le poste de juge de la Cour européenne des droits de l'homme	3
Annexe 1 – Curriculum Vitae de Lyra JAKULEVIČIENĖ	6
Annexe 2 - Curriculum Vitae de Sagatys GEDIMINAS	12
Annexe 3 – Curriculum Vitae de Edita ŽIOBIENĖ	18

1. Liste et curriculum vitae des candidats présentés par le Gouvernement de la Lituanie

Lettre de Mme Agne Martinez, Chargée d'Affaires, a.i., Représentation permanente de la République de Lituanie auprès du Conseil de l'Europe, à Mme Chatzivassiliou-Tsovilis, Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire, du 27 novembre 2023.

Conformément à la Résolution CM/Res(2010)26, la Représentation permanente de la République de Lituanie auprès du Conseil de l'Europe a l'honneur de soumettre à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe les curriculum vitae des candidats lituaniens sélectionnés et des informations sur le processus de sélection et de nomination des candidats lituaniens à l'élection de juge à la Cour européenne des droits de l'homme.

Veillez noter que le Comité consultatif d'experts sur les candidats à l'élection de juge à la Cour européenne des droits de l'homme a conclu que les trois candidats satisfaisaient aux exigences minimales et que la procédure de sélection nationale ne soulevait pas de problème particulier.

2. Informations sur la procédure nationale de sélection pour le poste de juge de la Cour européenne des droits de l'homme

Par une lettre du 6 mai 2021, la Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a invité la Lituanie à soumettre une liste de trois candidats au poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme (ci-après «la Cour»).

Par la suite, une procédure de sélection nationale a été menée début 2022. À l'issue de cette procédure par un groupe de travail spécialement constitué, le Président de la République de Lituanie, sur la base de la proposition de la Première ministre, a soumis la liste des trois candidats suivants: Lyra Jakulevičienė, Aistė Račkauskaitė-Burneikienė et Gediminas Sagatys.

[...]

Après avoir dûment pris en considération l'avis du Comité consultatif, la Lituanie a décidé, dans un premier temps, d'adopter une nouvelle législation réglementant le processus de sélection nationale, puis de mettre en œuvre une nouvelle procédure pour la sélection des candidats à l'élection des juges à la Cour.

[Des amendements à la loi sur le Gouvernement de la République de Lituanie](#) ont été initiés. Ils ont été adoptés par le Seimas de la République de Lituanie le 23 décembre 2022 et sont entrés en vigueur le 31 décembre 2022. Les amendements adoptés concernaient la procédure de sélection des candidats à l'élection de juge à la Cour, ainsi que de juge et d'avocat général auprès de la Cour de Justice de l'Union européenne (ci-après «CJUE»). Pour assurer la bonne mise en œuvre de ces amendements à la loi sur le gouvernement, une [résolution no. 106 du Gouvernement de la République de Lituanie](#) a été adoptée le 22 février 2023. Cette résolution établit une procédure de sélection des candidats aux postes de juge à la Cour, ainsi que de juge et d'avocat général à la CJUE.

Une procédure nouvellement établie comprend, entre autres dispositions, les suivantes:

- Mise en œuvre d'une procédure de sélection cohérente et permanente, comme l'exige la loi, pour les juges à la Cour, ainsi que pour les juges et avocats généraux de la CJUE (avant les amendements, aucun acte juridique ne définissait une procédure de sélection permanente; au lieu de cela, des procédures ad hoc étaient adoptées pour chaque sélection spécifique). Les actes juridiques décrivant la procédure de sélection sont publiés au Registre national des actes juridiques et sont donc accessibles au public.
- La sélection est ouverte à toute personne satisfaisant aux critères établis dans la CEDH, aucune proposition des candidats par des tiers n'est nécessaire.
- Un délai raisonnable doit être accordé pour la soumission des candidatures: pas moins de 20 jours ouvrables, avec une possibilité de le prolonger jusqu'à 10 jours ouvrables.
- L'identification des meilleurs candidats est confiée à un groupe de travail institué par arrêté du Premier Ministre pour chaque procédure de sélection spécifique. La composition du groupe de travail est fixée par la loi. L'article 53(2) de la loi sur le gouvernement établit que le groupe de travail est composé de sept membres: un juge délégué par la Cour constitutionnelle (président du groupe de travail), un juge délégué par la Cour suprême de Lituanie, un juge délégué par la Cour administrative suprême de Lituanie, un juge délégué par le Conseil judiciaire (un organe exécutif autonome du pouvoir judiciaire),

un représentant délégué par le Conseil de l'Ordre des avocats lituaniens, un représentant délégué par le Bureau du Médiateur du Seimas de la République de Lituanie (institution nationale des droits de l'homme), un représentant délégué par l'Association des avocats lituaniens.

- La tâche du groupe de travail est de sélectionner tous les candidats répondant aux exigences énoncées dans la CEDH. L'évaluation s'appuie sur les documents soumis et les entretiens de sélection. Le groupe de travail sélectionne et dresse une liste de tous les candidats qui satisfont aux exigences de la CEDH et qui obtiennent au moins 8 points sur 10.
- Le groupe de travail informe le ministre de la Justice de la liste des candidats retenus. Le ministre de la Justice informe le Premier ministre qui, après avoir évalué toutes les candidatures soumises, fait une proposition motivée au gouvernement sur les trois candidats spécifiques à nommer pour le poste de Juge à la Cour.
- Par la suite, les candidats à l'élection de juge à la Cour sont nommés par le gouvernement avec l'accord du Président et en consultation avec le Seimas. Par conséquent, un consensus entre ces trois institutions nationales concernant toute candidature est une condition préalable à la nomination;
- Les actes juridiques exigent que le début et les autres étapes du processus de sélection soient largement rendus publics. Cela comprend la publication de la composition du groupe de travail (noms complets et fonctions); le début de la procédure de sélection, ses délais et les exigences des candidats; tous les candidats répertoriés par leur nom complet par ordre alphabétique et des liens vers leur CV en lituanien; tous les candidats sélectionnés par le groupe de travail répertoriés par leur nom complet par ordre alphabétique; les trois derniers candidats désignés par le gouvernement avec l'accord du Président et du Seimas. Il est explicitement exigé que les informations sur la procédure de sélection soient rendues publiques (diffusées dans les médias, via les réseaux sociaux, etc.) et, afin d'assurer la diffusion la plus large possible de l'information, envoyées aux facultés de droit des universités lituaniennes, au Conseil judiciaire, à l'Ordre des avocats lituaniens, au Bureau du Procureur général de la République de Lituanie, à l'Association des avocats lituaniens et au Bureau du médiateur du Seimas de la République de Lituanie, en leur demandant de publier des informations similaires sur leurs sites Internet.

La procédure de sélection en question a été organisée conformément aux actes juridiques récemment approuvés régissant la procédure nationale de sélection des juges à la Cour et des juges et avocats généraux à la CJUE.

La sélection a été effectuée par le groupe de travail créé par [l'arrêté n° 58 de la Première Ministre de la République de Lituanie du 24 mars 2023](#) (ci-après dénommé «le groupe de travail»). Les membres du groupe de travail étaient les suivants: 1) Gintaras Goda – Président de la Cour constitutionnelle de la République de Lituanie (chef du groupe de travail); 2) Gabrielė Juodkaitė-Granskienė – Président de la Division des affaires pénales de la Cour suprême de Lituanie; 3) Erika Leonaitė – Directrice du Bureau du Médiateur du Seimas de la République de Lituanie; 4) Vytautas Nekrošius – professeur à l'Université de Vilnius, docteur habilité, membre de l'Association des avocats lituaniens; 5) Sigita Rudėnaitė – juge à la Cour suprême de Lituanie, présidente du Conseil des juges; 6) Kęstutis Švirinas – Avocat, membre du Conseil du Barreau lituanien; 7) Skirgailė Žalimienė – Présidente de la Cour administrative suprême de Lituanie.

L'objectif du processus de sélection mené par le Groupe de travail était d'identifier les candidats répondant aux exigences pour devenir juge à la Cour et d'en informer la Première ministre afin de lui permettre de présenter une proposition motivée sur trois candidats.

Le groupe de travail a tenu quatre réunions: le 6 avril, les 9 et 30 mai et le 23 juin 2023. L'appel à candidatures a été annoncé le 11 avril 2023. Les candidats ont été invités à soumettre des lettres de motivation et des CV en lituanien, anglais et français avant le 10 mai 2023 et des certificats de compétence en français et en anglais au plus tard le 24 mai 2023. Compte tenu du faible nombre de candidatures reçues, ces délais de dépôt des documents ont été prolongés respectivement au 24 mai 2023 et au 7 juin 2023. Les informations concernant le lancement de la procédure de sélection et la prolongation des délais ont été rendues publiques (publiées sur le site officiel du ministère de la Justice, diffusées dans les médias, via les réseaux sociaux, envoyées aux facultés de droit des universités lituaniennes, au Conseil judiciaire, à l'Ordre des avocats lituaniens, au Bureau du Procureur général de la République de Lituanie, à l'Association des avocats lituaniens, et au Bureau du médiateur du Seimas de la République de Lituanie, en leur demandant de publier des informations similaires sur leurs sites Internet).

Au total, neuf candidatures ont été reçues. La liste des candidats et leurs CV en lituanien ont été rendus publics sur le site officiel du ministère de la Justice.

Le 23 juin 2023, une réunion du groupe de travail a eu lieu dans les locaux du ministère de la Justice. Au cours de cette réunion, le groupe de travail a mené des entretiens de sélection avec les candidats. Un candidat ayant informé le 22 juin 2023 qu'il retirait sa candidature et qu'il ne participerait pas au processus de sélection, les entretiens de sélection ont été menés avec huit candidats. A l'issue des entretiens de sélection, chaque membre du groupe de travail a noté les candidats sur une échelle de 1 à 10 et a inscrit les notes dans les fiches de notation d'évaluation individuelle des candidats. Une fois les fiches d'évaluation individuelles complétées et signées par les membres du groupe de travail, un tableau récapitulatif des notes d'évaluation des candidats a été complété. Il contenait les notes d'évaluation individuelles, regroupées et divisées par le nombre de membres du groupe de travail qui ont évalué chaque candidat. Les notes totales des candidats ont ainsi été calculées et inscrites dans le tableau récapitulatif. Les scores ont été arrondis au centième.

Sur la base des résultats obtenus, le groupe de travail a adopté une liste de candidats répondant aux exigences pour devenir juge à la Cour. La liste comprenait quatre personnes qui ont été évaluées par le groupe de travail comme répondant aux exigences des juges de la Cour et qui ont obtenu au moins 8 points d'évaluation sur 10. Cette liste a été soumise au ministre de la Justice. La ministre de la Justice a soumis la liste à la Première ministre. La Première ministre, après avoir évalué l'ensemble des candidats de la liste, a soumis au Gouvernement une proposition motivée pour la désignation des trois candidats les mieux classés de la liste (par ordre alphabétique des noms):

1. Lyra Jakulevičienė;
2. Gediminas Sagatys;
3. Edita Žiobienė.

Le gouvernement a ensuite obtenu l'approbation du Président et du Seimas et a adopté une résolution proposant les trois candidats sus-mentionnés à l'élection comme juge à la Cour:

- [Décret du Président de la République de Lituanie du 8 septembre 2023 n° 1K-1446](#) «portant approbation de la nomination de Lyra Jakulevičienė, Gediminas Sagatys et Edita Žiobienė à l'élection en tant que juge à la Cour européenne des droits de l'homme»;
- [Résolution du Seimas de la République de Lituanie n° XIV-2198 du 26 octobre 2023](#) «sur l'approbation de la nomination de Lyra Jakulevičienė, Gediminas Sagatys et Edita Žiobienė à l'élection en tant que juge à la Cour européenne des droits de l'homme»;
- Résolution du Gouvernement de la République de Lituanie n° 848 du 8 novembre 2023 «sur la nomination de L. Jakulevičienė, G. Sagatys et Edita Žiobienė comme candidates à la Cour européenne des droits de l'homme».

En conclusion, le processus national de sélection et de nomination des candidats lituaniens à l'élection au poste de juge à la Cour est achevé. En conséquence, la liste des candidats proposés, ainsi que les documents nécessaires, sont présentés au Groupe consultatif d'experts sur les candidats à l'élection de juge à la Cour européenne des droits de l'homme.

Annexe 1 – Curriculum Vitae de Lyra JAKULEVIČIENĖ

I. Etat civil

Nom, prénom: JAKULEVIČIENĖ Lyra

Sexe: Féminin

Date et lieu de naissance: 6 novembre 1974 à Vilnius, Lituanie

Nationalité: lituanienne

II. Etudes et diplômes, et autres qualifications

- 2008: Achèvement du processus d'habilitation pour le professorat
- 2001-1997: Doctorat, Faculté de droit, Université de Vilnius. Docteur en sciences sociales (droit), diplôme décerné en 2002 (thèse sur l'acquis communautaire en matière d'asile et la Convention des Nations unies de 1951 relative au statut des réfugiés).
- 1997-1992: Faculté de droit, Université de Vilnius. Diplôme en droit.
- 1993-1991: Ecole de langues et de commerce, Vilnius, Lituanie. Diplôme.

Divers cours et stages sur les droits de l'homme et la protection des réfugiés: Cours avancé sur les droits de l'homme (Académie d'Åbo, Turku, Finlande), Institut international de droit humanitaire (San Remo, Italie), Institut international de droit comparé (Strasbourg, France), Programme d'apprentissage en matière de protection du HCR et autres. Des cours sur les compétences en leadership et négociation, sur la gestion de programmes, l'égalité des sexes, l'éthique organisationnelle et autres.

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

Sans objet

b. Description des activités juridiques non judiciaires

Activités internationales dans des organisations internationales axées sur les droits humains

- Depuis 01/2023: **Membre de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)** pour la Lituanie (CoE, Strasbourg)
- Depuis 2022: **Membre du conseil exécutif, du comité stratégique, du comité des recours, de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE** (Autriche)
- Depuis 2020: **Membre du conseil d'administration de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE et de son comité du rapport annuel sur les droits fondamentaux (AREDIT)** (Autriche)

Activités académiques (enseignement de matières juridiques et recherches dans des domaines directement liés aux droits de l'homme, gestion de l'équipe juridique)

- Depuis 06/2015: **Doyenne de la faculté de droit/Ecole de droit**, Université Mykolas Romeris. Direction des activités de gestion, d'études, de recherche et d'innovation de la Faculté de droit, gestion de l'équipe juridique. L'Ecole/ Faculté de droit compte environ 120 membres du personnel académique et administratif ainsi qu'environ 2 500 étudiants. Travail juridique également (par exemple, avis juridiques aux tribunaux/institutions, accords, coopération juridique avec les institutions du système judiciaire et d'autres professions juridiques, etc.)
- Depuis 09/2009: **Professeur de droit international et européen**, Institut de droit international et européen, Université Mykolas Romeris, Vilnius, Lituanie
- 09/2009-01/2004: Professeur agrégée, Département de droit international, Université Mykolas Romeris, Vilnius, Lituanie

- 2004-09/2001: Chargée de cours, Département de droit international et européen, Faculté de droit, Université de Vilnius, Lituanie
- 06/2003-09/2001: Chargée de cours, Département de droit international et de droit européen, Université de droit de Lituanie

Plus de 20 projets concernant la recherche juridique et le plaidoyer dans divers domaines des droits de l'homme ainsi que le bon fonctionnement des processus judiciaires, par ex.:

- «Évaluation du système d'asile lituanien», 2021-2022, chef de projet et experte;
- «Étude sur la conduite des procédures judiciaires en Lituanie», Administration nationale de la justice, 2021-2022, chef de projet;
- «Étude pour soutenir la préparation d'une initiative de l'UE visant à combler les éventuelles lacunes de la protection juridique contre la discrimination fondée sur la race ou l'origine ethnique», 2021-2022, experte;
- «Évaluation des réponses juridiques, politiques et économiques en temps de crise: équilibrer la sécurité publique et les droits de l'homme», Conseil de la recherche de Lituanie, 2020, chef d'équipe de chercheurs;
- «Renforcement de la protection des enfants non accompagnés et séparés (UASC): la voie à suivre dans les Etats baltes», 2018, HCR, experte;
- «Solutions innovantes pour une éducation pratique et efficace axée sur les réfugiés et la migration» (INSPIRED). 2017-2019, Membre du groupe de travail;
- «Promotion du soutien à l'intégration des réfugiés par l'engagement des jeunes: la Convention de 1951 et les réfugiés d'aujourd'hui» (PROMISE). 2016-2018, Chef de projet;
- Réseau de recherche FRANET. Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA). 2014-2018, Experte juridique principale;
- «Renforcement des réseaux européens de centres d'excellence en matière de cybercriminalité» (SENDER), 2016-2018, experte juridique/chercheuse;
- Projet des réseaux Jean Monnet OMNIA, Belgique, 2015-2016, experte/chercheuse;
- «Analyse fondée sur les connaissances et les conseils en matière de politiques dans le domaine de l'antidiscrimination et la Stratégie EU2020 (analyse juridique européenne et recommandations politiques)», 2013-2014, experte en recherche juridique.

Autres activités académiques: chargée de cours pour le Certificat européen d'asile et d'immigration (Université libre de Bruxelles/Réseau Odysseus, 2007, 2009, 2023); chargée de cours à l'Université d'été de droit international des réfugiés (Université libre de Bruxelles/Réseau Odysseus, 2008, 2012), professeur invité dans diverses universités européennes.

Autre expérience de travail juridique

- 05/2003-03/2001: Fonctionnaire de liaison du HCR (l'agence des Nations Unies pour les réfugiés, en Lituanie) (fonctions de gestion et juridiques y comprises). Suivi du cadre juridique de l'asile et des droits de l'homme en Lituanie, participation à la rédaction d'actes juridiques, préparation du contentieux stratégique, lancement et coordination de programmes de protection des droits de l'homme, conseil juridique, y compris dans les lieux de détention, formation au droit des réfugiés et le droit international des droits de l'homme.
- 2001-1997: Conseillère juridique au HCR (Lituanie): conseil aux clients, préparation des avis juridiques, surveillance des centres de détention et des zones frontalières en vue de prévenir les violations et d'intervenir dans les cas de violations.
- 1997: Spécialiste en privatisation au ministère des Affaires européennes (Lituanie): mise en place des dispositions juridiques pour la privatisation des entreprises publiques.

Activités de conseil (juridique, directement lié aux droits de l'homme)

- Depuis 2005: **Experte indépendante dans les domaines des droits de l'homme, de l'asile, de la migration, de l'évaluation pour des organisations internationales et européennes**, par exemple:

- o «Évaluation externe de la mise en oeuvre du plan opérationnel pour la Grèce pour 2018», 2018-2019, AUEA, experte confirmée;
- o «Mise en oeuvre juridique et pratique de la législation de l'UE en matière de migration légale», bilan de qualité, Commission européenne, 2017, experte juridique;
- o «Analyse de contexte sur les questions liées à la migration et à l'asile en Tunisie, au Maroc, en Égypte et en Algérie», 2016, AUEA, experte;
- o «Analyse judiciaire de la qualification pour la protection internationale», 2015-2016, Association internationale des juges du droit des réfugiés, experte juridique;
- o Projet Phare SEIL (évaluation de la situation dans les domaines de la justice et des affaires intérieures en Lituanie et proposition de mesures pour aligner la législation et les pratiques nationales sur l'acquis communautaire), 1999-2000, experte nationale.
- 2013-2005: Rapporteuse nationale pour la Lituanie à l'Observatoire sur la libre circulation des travailleurs en Europe (Université de Nijmegen, Pays-Bas)
- 2010-2007, 2019-2018: Experte dans la mise en place de l'EAC (Curriculum européen en matière d'asile), un système d'apprentissage en ligne sur les droits de l'homme, le droit des réfugiés et de l'asile pour les autorités européennes chargées de l'immigration, et dans la formation des formateurs (actuellement au sein de l'Agence européenne pour l'asile)

c. Description des activités professionnelles non juridiques

- 2013-2006: Chef du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Lituanie. Mise en oeuvre de programmes dans le domaine de la non-discrimination, des droits des minorités nationales et des personnes socialement vulnérables pour un montant de 7 millions d'euros; préparation de documents stratégiques gouvernementaux (développement de la RSE); évaluation des conséquences socio-économiques de la crise économique; développement d'un indice d'égalité des chances et d'initiatives d'égalité des chances pour le secteur privé; développement et mise en oeuvre d'un nouveau modèle d'activités de l'ONU en Lituanie.
- 12/2005-04/2004: Conseillère auprès du Coordinateur résident des Nations unies/Représentant résident du PNUD en Lituanie. Établissement du réseau du Pacte mondial des Nations unies en Lituanie sur la responsabilité sociale des entreprises; initiatives entreprises pour renforcer les droits de l'homme et la justice; recommandations préparées pour les gouvernements de neuf pays; mise en oeuvre de deux projets régionaux.
- 01/2004-05/2003: Chef du secrétariat du Processus de coopération transfrontalière (CBCP), Ukraine. Création d'un secrétariat pour soutenir la coopération entre dix pays dans les domaines des droits de l'homme, de la protection des frontières, de la migration et de l'asile, mise en place des conditions de son fonctionnement; élaboration de recommandations et d'instruments juridiques méthodologiques pour les gouvernements de différents pays; maintien des relations avec les institutions de l'UE, organisation réussie d'événements étatiques internationaux.

V. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

- Expérience de travail dans des organisations internationales axées sur les droits humains:
 - o A travaillé sur des questions de droits de l'homme pertinentes pour divers pays européens dans les institutions des droits de l'homme de l'UE et du Conseil de l'Europe (Membre de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) pour la Lituanie (CoE); Membre du conseil exécutif, du conseil d'administration, du comité stratégique, du comité des recours, de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE et de son comité du rapport annuel sur les droits fondamentaux (AREDIT) (Autriche)).
 - o Plus de huit ans d'expérience au PNUD Lituanie, travaillant à l'amélioration de la protection des droits sociaux et économiques des résidents lituaniens, ainsi qu'à la lutte contre la discrimination et l'intolérance envers les personnes les plus vulnérables (sans-abri, Roms, chômeurs de longue durée, etc.);
 - o Six ans d'expérience au sein du HCR en Lituanie, en Suède et en Turquie, travaillant à la mise en place d'un système de protection des réfugiés en Lituanie, à l'amélioration de la situation en matière de protection et de renforcement des droits des demandeurs d'asile, des réfugiés et des migrants en situation irrégulière, à la

formation des gardes-frontières, des fonctionnaires chargés de la migration et de l'asile ainsi que des juges aux principes internationaux des droits de l'homme et à la protection des personnes vulnérables; mise en place d'un système d'aide juridique gratuite pour les demandeurs d'asile et les réfugiés en Lituanie.

- Enseignement, formation, plaidoyer du droit en matière de droits de l'homme en Lituanie et à l'étranger (depuis plus de 25 ans)
- Recherches/activités de conseil dans divers domaines des droits de l'homme (non-discrimination, droit d'asile et de migration etc., depuis plus de 20 ans, direction ou participation à plus de 20 projets de recherche en tant qu'experte en droits de l'homme), chef du Laboratoire des droits de l'homme, Université Mykolas Romeris (2018-2015)
- Co-initiatrice du système d'aide juridique gratuite en Lituanie (développement du concept et mise en place institutionnelle) dans le cadre de l'initiative Open Society Fund/COLPI en 1999.
- Bénévole de l'Association lituanienne des droits de l'homme (initiatrice de l'adhésion de l'Association à la FIDH), cofondatrice de l'organisation de défense des droits de l'homme «Centre pour une société durable».

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique

Sans objet

b. Mandats électifs

- **Membre du conseil exécutif de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE** (depuis 2022)
- **Membre du conseil d'administration de l'initiative «La vague blanche»**, Lituanie (actuellement)
- Présidente du conseil d'administration de l'initiative «La vague blanche» (promotion des salaires équitables et de la lutte contre la corruption), Lituanie, 2009

c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

Sans objet

VI. Autres activités

a. Domaine

Sans objet

b. Durée

Sans objet

c. Fonctions

Sans objet

VII. Travaux et publications

Auteure de plus de 40 publications scientifiques dans divers domaines des droits de l'homme et du droit international et européen, ainsi que de deux livres en lituanien («Droit des traités internationaux» (2011) et «Droit des réfugiés» (2005), éditrice de la revue scientifique annuelle «Droit lituanien: développements essentiels» et de plusieurs livres.

1. Jakulevičienė, Lyra, Principle of non-refoulement in the context of recent ECtHR caselaw and the EU migration and asylum pact, ERA Forum, Springer, 2023;
2. Jakulevičienė, Lyra, Climate litigation at European Level: New ways to protect human rights? In: El Derecho Internacional Público en la frontera de los derechos humanos, 2023, pp. 415-432;

3. Jakulevičienė, Lyra et al (éditrice), Teisė ir COVID-19 pandemija (trad.: Droit et la pandémie de COVID-19), Šiaulių spaustuvė, 2022;
4. Jakulevičienė, Lyra, Pre-Screening at the Border in the Asylum and Migration Pact: A Paradigm Shift for Asylum, Return and Detention Policies?, in: Daniel Thym (eds.), Reforming the Common European Asylum System. Opportunities, Pitfalls, and Downsides of the Commission Proposals for a New Pact on Migration and Asylum, Nomos, 1st Edition, 2022, pp. 81-97;
5. Jakulevičienė, Lyra, Biekša, Laurynas, Trends in the Qualification of Asylum Claims related to Gender-based Violence under International and European Law, International Journal of Human Rights, 2021;
6. Jakulevičienė, Lyra, Vasarienė, Dalia, Freedom to Conduct Business During the Covid-19 Pandemic, 26(1) Tilburg Law Review, 2021, pp.16–29;
7. Jakulevičienė, Lyra, Gailiūtė-Janušonė, Dovilė, The Scope of Legal Expectations from Business in Human Rights: carrot or stick? Entrepreneurship and Sustainability Issues 2020 Volume 8 Number 2, 2020;
8. Jakulevičienė, Lyra, Valutytė, Regina, Daukšienė, Inga, Directive 2014/54: advantages and disadvantages for free movement of workers and their family members/ European Journal of Migration and Law, vol. 20, iss. 3, 2018, pp. 223-250;
9. Jakuleviciene, Lyra, Alternatives to Immigration Detention with particular focus on children// Indonesian Journal of International Law, Vol. 16, No 1, 2018, pp. 100-115;
10. Jakulevičienė, Lyra, Relations between the national courts and the European Court of Human Rights, in: Sinkevičius, Vytautas et al (eds), Comparative Constitutional Law (lith. Lyginamoji konstitucinė teisė), Registrų centras, 2016, pp. 516-526.

VIII. Langues

Langue	Lu			Ecrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Première langue:									
lituanien	X			X			X		
b. Langues officielles:									
anglais	X			X			X		
français		X				X		X	
c. Autres langues:									
russe	X					X		X	
tamoul		X				X			X

IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans [la deuxième] langue officielle, veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat.

X. Autres éléments pertinents

- Arbitre suppléante pour la Lituanie de la Cour de conciliation et d'arbitrage de l'OSCE (depuis 2013)
- Membre de l'Examen de qualification des candidats aux juges en Lituanie (depuis 2021)
- Membre de la Commission d'évaluation des juges de Lituanie (2016-2020)
- Membre de l'Institut de droit européen (ELI) (depuis 2015)
- Experte juridique nationale, réseau académique Odysseus (Belgique, depuis 2005)
- Membre de l'Ordre des avocats de Lituanie (depuis 2015)

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu(e) juge à la Cour.

Je confirme que je m'installerai de manière permanente à Strasbourg si je suis élue juge à la Cour.

Annexe 2 - Curriculum Vitae de Sagatys GEDIMINAS

I. Etat civil

Nom, prénom: GEDIMINAS Sagatys

Sexe: masculin

Date et lieu de naissance: 2 août 1977, Lituanie

Nationalité: lituanienne

II. Etudes et diplômes, et autres qualifications

- 2000- 2004: Doctorat en droit avec la thèse «Vaiko teisė į šeimos ryšius Europos žmogaus teisių ir pagrindinių laisvių apsaugos konvencijoje ir Lietuvos teisėje» [Le droit de l'enfant à des relations familiales dans la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et dans le droit de la République de Lituanie], Université Mykolas Romeris
- 1998- 2000: Master en droit, Université de droit de Lituanie
- 1995-1998: Licence en droit, Académie lituanienne de droit

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

- Depuis 2021: **Président de l'Association des juges de la République de Lituanie** (2018 2021 Vice-président et membre du Conseil; 2015 2018 Membre du Conseil)
- 2020-2023: Membre de la Commission de sélection des candidats à la fonction judiciaire, nommé par le Conseil des juges de la République de Lituanie
- 2015-2016: Président du groupe de travail pour la préparation des Normes de qualité des décisions judiciaires, nommé par le Conseil des juges de la République de Lituanie
- Depuis 2015: **Membre du Réseau international des juges de La Haye**, nommé par le Conseil des juges de la République de Lituanie
- Depuis 2013: **Juge de la Cour suprême de Lituanie**

b. Description des activités juridiques non judiciaires

Emploi à temps plein

- 2007-2013: Avocat associé au cabinet d'avocats COBALT, Lituanie
- 2006-2013: Professeur agrégé au Département de droit privé, Faculté de droit, Université Mykolas Romeris
- 2003-2007: Conseiller principal au Département juridique, Bureau du Seimas de la République de Lituanie
- 2000-2003: Spécialiste en chef au Département juridique, ministère de la Défense de la République de Lituanie

Travail à temps partiel

- Depuis 2017: **Professeur associé à l'Institut de droit privé**, Faculté de droit, Université Mykolas Romeris
- 2013-2017: Professeur agrégé au Département de droit privé, Faculté de droit, Université Mykolas Romeris

- 2004-2006 –Chargé d'enseignement au Département de droit civil et de procédure civile, Faculté de droit, Université Mykolas Romeris

c. Description des activités professionnelles non juridiques

Aucune

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

Au cours de mes études juridiques et de ma carrière professionnelle, j'ai acquis une expérience dans le domaine des droits de l'homme dans le cadre de diverses activités.

Education aux droits de l'homme

En 2000-2004, j'ai poursuivi mes études doctorales en droit. Le sujet de ma thèse de doctorat était «Vaiko teisė į šeimos ryšius Europos žmogaus teisių ir pagrindinių laisvių apsaugos konvencijoje ir Lietuvos teisėje» [*Le droit de l'enfant à des relations familiales dans la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et dans le droit de la République de Lituanie*]. Les résultats de ma recherche ont eu un impact significatif sur la législation nationale (par exemple, l'introduction d'un contrôle judiciaire sur les décisions administratives relatives au retrait d'un enfant de ses parents) et la jurisprudence (par exemple, le renforcement du principe de non-discrimination dans les affaires de garde d'enfants).

Au début de ma carrière professionnelle, j'ai développé mes compétences en matière de droits de l'homme en participant à divers cours spécialisés, par exemple: Cours sur la protection internationale des droits de l'homme (7,5 crédits ECTS, diplôme) et Cours intensif sur la justiciabilité des droits économiques, sociaux et culturels (8 crédits ECTS, diplôme) à l'Institut des Droits de l'Homme de l'Université Åbo Akademi, Finlande (2003 et 2005); Cours «Leaders pour le XXIe siècle» (diplôme), Centre européen d'études de sécurité George C. Marshall, Allemagne (2003); Cours d'enseignement à distance «Introduction à la protection et la promotion des droits de l'homme européens» (diplôme), Human Rights Education Associates, Royaume-Uni (2005).

En tant que juge, j'ai participé à un certain nombre de visites d'étude et de programmes d'échange pour les autorités judiciaires, élargissant ainsi mes connaissances des mécanismes internationaux et nationaux de protection des droits de l'homme, par exemple: visite d'étude à la Cour européenne des droits de l'homme (2015), visite d'étude de juges lituaniens et norvégiens du système judiciaire néerlandais (2023), programmes d'échange pour les autorités judiciaires en Espagne (2015) et en France (2023).

Litiges en matière de droits de l'homme

Pendant mes études de maîtrise (1998-2000), j'étais un membre actif de la Clinique Juridique de l'Université qui fournissait une aide juridique gratuite aux nécessiteux. Cela impliquait des conseils juridiques et la préparation de quelques documents de procédure judiciaire.

Au cours de ma pratique en tant qu'associé dans l'un des plus grands cabinets d'avocats de la Lituanie (2007-2013), j'ai exercé dans différents domaines du droit (civil, commercial, administratif, pénal, du travail) et représenté des clients devant tous les tribunaux lituaniens, y compris la Cour constitutionnelle. Mon portefeuille de clients comptait aussi bien des entités privées que publiques. J'ai également assisté des personnes se réclamant d'avoir été victimes de violations de la Convention européenne des droits de l'homme par le dépôt de requêtes devant la Cour européenne des droits de l'homme.

Travail dans des institutions gouvernementales et législatives

Mes principales tâches comme spécialiste en chef au Département juridique du ministère de la Défense de la République de Lituanie (2000-2003) consistaient à rédiger des actes juridiques et agir en tant que représentant désigné du ministère devant les tribunaux nationaux de toutes les juridictions. Ces fonctions impliquaient souvent de traiter les différentes questions relatives aux droits de l'homme telles que la liberté d'expression, la vie privée et les droits de propriété.

En tant que conseiller principal du Département juridique du Bureau du Seimas de la République de Lituanie (2003-2007):

- j'ai fourni plus de 200 conclusions écrites sur des projets de loi enregistrés. Ces conclusions comprenaient toujours, entre autres, une évaluation de la compatibilité des projets de loi avec la Convention européenne des droits de l'homme;

- j'ai participé à divers groupes de travail établis par le Bureau du Seimas pour la préparation de projets de lois concernant les droits de l'homme, par exemple: membre d'un groupe de travail pour l'amélioration des lois concernant les droits de l'enfant (2007); membre d'un groupe de travail pour l'amélioration des lois concernant la défense de l'intérêt public (2005); membre d'un groupe de travail pour la préparation des grandes lignes de la réforme du système juridique (2005); membre d'un groupe de travail pour la préparation des amendements des normes du Code civil sur la protection des droits de l'enfant (2004);
- j'ai agi en tant que représentant désigné du Seimas dans 12 affaires constitutionnelles devant la Cour constitutionnelle de la République de Lituanie. La majorité des affaires comportait des éléments relatifs aux droits de l'homme.

Activités judiciaires

En tant que juge de la Cour suprême de Lituanie (depuis 2013), je traite des affaires (principalement civiles et commerciales mais aussi parfois pénales), dont beaucoup impliquent des questions complexes de droits de l'homme. La Convention européenne des droits de l'homme et les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme sont de plus en plus cités dans les arrêts de la Cour suprême de Lituanie comme source de droit. Par exemple, à ce jour, j'ai été impliqué dans le rendu de plus de 100 jugements impliquant des références directes à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.

En tant que membre du Réseau international de juges de La Haye (depuis 2015), j'agis en tant que canal de communication et de liaison avec les juges des autres États contractants, afin d'assurer le fonctionnement efficace de la Convention sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants et de la Convention concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants.

En tant que membre du conseil d'administration (depuis 2015), vice-président (2018-2021) et président (depuis 2021) de l'**Association des juges de la République de Lituanie**, j'ai participé à un certain nombre d'activités tant au niveau national qu'international visant à protéger l'indépendance judiciaire et l'État de droit.

Recherche sur les droits de l'homme

Au cours de ma carrière à l'Université Mykolas Romeris, j'ai été impliqué dans diverses activités de recherche qui ont donné lieu à 22 publications en Lituanie et à l'étranger. La majorité de ces publications se concentrent sur les questions de droits de l'homme avec un accent particulier sur les droits de l'enfant et les droits de la famille. Mes recherches sont relativement connues et largement citées, comme en témoignent par exemple 202 citations sur www.scholar.google.com.

J'ai également été impliqué en tant qu'expert juridique/rapporteur de pays pour la Lituanie dans plusieurs projets internationaux financés par la Commission européenne: Étude sur l'évaluation de l'impact des instruments de l'UE, tant internes qu'externes, affectant les droits de l'enfant de l'UE (2010-2011); Étude sur les pratiques traditionnelles néfastes dans l'Union européenne (2009-2010); Étude des procédures d'adoption au sein de l'Union européenne, les difficultés pratiques rencontrées par les citoyens européens dans le cadre de l'espace européen de justice civile et les possibilités de résoudre ces problèmes et de protéger les droits de l'enfant (2008-2009).

J'ai présenté les résultats de mes recherches sur divers sujets relatifs aux droits de l'homme, aux droits de l'enfant et au droit constitutionnel dans un certain nombre de conférences nationales et internationales, par exemple:

- Présentation sur l'influence de la doctrine constitutionnelle officielle sur la jurisprudence des tribunaux de compétence générale lors d'une conférence organisée par la Cour constitutionnelle de la République de Lituanie, Vilnius, Lituanie (2023);
- Présentation sur l'influence de l'article 1 du Protocole n° 1 à la Convention européenne des droits de l'homme sur l'interprétation du Code civil de la République de Lituanie lors d'une conférence organisée par la Faculté de droit de l'Université Vytautas Magnus, Kaunas, Lituanie (2021);
- Présentation sur l'influence de la Convention européenne des droits de l'homme sur le droit civil lituanien lors d'une conférence organisée par la Faculté de droit de l'Université Mykolas Romeris, Vilnius, Lituanie (2021);
- Présentation sur les questions juridiques des tests ADN de paternité lors d'une conférence organisée par l'Association médicale mondiale, Toulouse, France (2019);

- Présentation sur la jurisprudence sur les conflits parentaux concernant les enfants lors de la conférence organisée par le Comité des droits de l'homme du Seimas de la République de Lituanie, Vilnius, Lituanie (2018);
- Présentation sur les lois lituaniennes, lettones et estoniennes en matière d'entretien des enfants lors d'une conférence organisée par la Commission pour le droit européen de la famille, Cambridge, Royaume-Uni (2010);
- Présentation sur la notion de précédent judiciaire en droit lituanien lors d'une conférence organisée par la Faculté de droit de l'Université Mykolas Romeris, Vilnius, Lituanie (2009);
- Présentations «Demandes d'adoption par les homosexuels: perspective lituanienne» et «Origines de l'enfant: la pratique de la Cour européenne des droits de l'homme» lors de la 13e Conférence des Autorités centrales européennes pour l'adoption internationale, Vilnius, Lituanie (2007).

Enseignement universitaire et formation professionnelle

Au cours de ma carrière à l'Université Mykolas Romeris (depuis 2004), j'ai donné des cours et encadré un grand nombre d'étudiants dans les domaines en droit civil, droit de la famille et droits des enfants. J'ai également été membre du comité de soutenance lors des soutenances de thèse de 11 doctorants.

En outre, j'ai enseigné plus de 50 cours pour les juges et autres professionnels du droit (avocats, notaires, huissiers de justice, fonctionnaires) aux niveaux national et international. Depuis 2006, je suis **chargé de cours au Centre lituanien de formation judiciaire**; depuis 2015, **chargé de cours à l'Académie de Droit Européen (ERA)**; depuis 2019, **formateur certifié du Programme européen de formation aux droits de l'Homme pour les professionnels du droit (HELP) du Conseil de l'Europe**; depuis 2023, **expert du programme d'assistance technique et d'échange d'informations (TAIEX) de la Commission européenne**. Les matières que j'enseigne varient des droits de l'homme aux droits de l'enfant et au droit de l'Union européenne, par exemple:

- Conférencier au séminaire organisé par l'Académie de droit européen (ERA) «Litiges civils transfrontaliers: faciliter le traitement des affaires transfrontalières. Séminaire juridique pan-européen pour le personnel des tribunaux et les huissiers» (2023 et 2022, Bruxelles, Belgique);
- Modérateur de l'atelier en ligne sur la coopération entre les juridictions nationales et la Cour de justice de l'Union européenne sur la procédure préjudicielle organisé par TAIEX en coopération avec la Cour suprême d'Ukraine (2023);
- Conférencier à deux séminaires en ligne organisés par l'Académie de droit européen (ERA) «Procédures civiles transfrontalières européennes. Anglais juridique pour le personnel des tribunaux» (2021);
- Modérateur de deux cours en ligne «Droit de la famille et droits de l'homme» organisés dans le cadre du projet «UE-Conseil de l'Europe HELP (formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit) dans l'UE» (2019 et 2020);
- Modérateur du séminaire organisé par l'Académie de droit européen (ERA) «Les droits de l'enfant dans la pratique: explorer une approche multidisciplinaire de la justice adaptée aux enfants dans le droit européen» (2015, Vilnius, Lituanie);
- Conférencier à la session internationale juridique estivale sur les droits de l'homme organisée par l'Université Elon (États-Unis), l'Université Mykolas Romeris (Lituanie) et l'Université européenne des sciences humaines (Lituanie) (2008, Vilnius, Lituanie);
- Conférencier au séminaire pour les juges et procureurs arméniens sur l'application de la Convention européenne des droits de l'homme (2006, Erevan, Arménie);
- Conférencier à l'école internationale d'été «Problèmes du droit de l'UE» organisée par l'Université nationale Taras Chevtchenko de Kyiv (2006, Kyiv, Ukraine).

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique

- 2012-2013: Membre du Conseil de l'éducation de Lituanie

- 2009-2017: Membre du Comité de supervision du Code civil de la République de Lituanie, nommé par le ministre de la Justice de la République de Lituanie

b. Mandats électifs

Aucun

c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

Aucun

VI. Autres activités

- 2016: Chef d'équipe lituanien au concours THEMIS, organisé par le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ)
- 2007-2013: Membre du comité de sélection du concours des meilleures dissertations de l'année, organisé chaque année par la Société lituanienne des jeunes chercheurs

VII. Travaux et publications

Je suis le (co)auteur de 22 publications (pour une liste exhaustive, voir http://sagatys.home.mruni.eu/?page_id=31). La liste de 10 publications les plus importantes est la suivante:

Ouvrages

- Sagatys G., Pakalniškis V., Gumuliauskienė L. et al. Lietuvos Respublikos civilinis kodeksas: pirmieji dešimt galiojimo metų. Kolektyvinė mokslo studija (mokslinis redaktorius G. Sagatys) [*Code civil de la République de Lituanie. Les dix premières années de son application. Étude scientifique collective, éd. Sagatys G.*]. Mykolo Romerio universitetas. Vilnius, 2013 [en lituanien]
- Sagatys G. Vaiko teisė į šeimos ryšius: Europos žmogaus teisių ir pagrindinių laisvių konvencijos įgyvendinimas Lietuvos teisėje [*Le droit de l'enfant à des relations familiales: mise en œuvre de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales dans le droit lituanien*]. Monografija. Teisinės informacijos centras. Vilnius, 2006 [en lituanien]

Articles

- Mammadov V., Sagatys G., Beran R. The Right to Biological Truth versus Stability of the Family. [*Droit à la vérité biologique versus stabilité de la famille*]. Journal of Law and Medicine: Vol. 28 (4), 2021. P. 1154-1157 [en anglais]
- Sagatys G., Intė O. Vaiko išvežimas iš Lietuvos: teisinis reguliavimas ir praktika [*Départ d'un enfant de Lituanie: réglementation juridique et pratique*]. Jurisprudencija, 2017. Vol. 24(1). P. 89-110 [en lituanien]
- Sagatys G. The pre-harmonization area: a comparison of Lithuanian, Latvian and Estonian child maintenance laws [*Zone de pré-harmonisation: comparaison des lois lituanienne, lettone et estonienne sur la pension alimentaire à un enfant*]. In K. Boele-Woelki, J. Miles and J.M. Scherpe (Eds) The Future of Family Property in Europe (European Family Law Series vol. 29). Intersentia. Antwerp-Oxford-Portland, 2011. P. 311-326 [en anglais]
- Sagatys G. The Concept of Family in Lithuanian Law [*Le concept de famille dans le droit lituanien*]. Jurisprudencija, 2010. Vol. 1(119). P. 181-198 [en anglais]
- Sagatys G. Case Law as the State Family Policy Formation Instrument [*La jurisprudence comme instrument de formation de la politique familiale de l'État*]. Jurisprudencija, 2009. Vol. 4(118). P. 217-235 [en anglais]
- Sagatys G. Įvaikinimo įstatymų probleminiai aspektai: Europos Žmogaus Teisių Teismo praktika [*Les aspects problématiques des lois sur l'adoption dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme*]. Jurisprudencija: MRU, 2008 Vol. 2 (104), 2008 [en lituanien]

- Sagatys G. State Liability under the European Convention on Human Rights: the Case of Child's Negligence and Abuse [La responsabilité de l'État en vertu de la Convention européenne des droits de l'homme: le cas de la négligence et de la maltraitance des enfants]. Collection of scientific articles. Daugavpils University, Latvia, 2006. P. 26 –35 [en anglais]
- Sagatys G. Vaiko atskyrimas nuo tėvų ir alternatyvioji globa Europos Žmogaus Teisių Teismo jurisprudencijoje [La séparation d'un enfant de ses parents et la protection alternative dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme]. Jurisprudencija: LTU, 2003. Vol. 41(33). P. 25 –38 [en lituanien]

Langue	Lu			Ecrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Première langue:									
lituanien	X			X			X		
b. Langues officielles:									
anglais	X			X			X		
français		X				X			X
c. Autres langues:									
russe	X				X			X	

IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans une langue officielle, veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat.

Je remplis l'exigence de connaissance passive du français (score TCF: 444/699). Si je suis élu juge à la Cour, j'ai néanmoins l'intention de suivre des cours de français pour approfondir mes connaissances.

X. Autres éléments pertinents

Marié, deux enfants.

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu(e) juge à la Cour.

Je confirme que je m'installerai de manière permanente à Strasbourg si je suis élu juge à la Cour.

Annexe 3 – Curriculum Vitae de Edita ŽIOBIENĖ

I. Etat civil

Nom, prénom: ŽIOBIENĖ Edita

Sexe: féminin

Date et lieu de naissance: 5 juillet 1973 à Alytus, Lituanie

Nationalité: Lituanienne

II. Etudes et diplômes, et autres qualifications

- Docteur en Sciences sociales (Droit), Université Mykolas Romeris, Lituanie. Thèse de doctorat: Protection des informations sur la vie privée des personnes. 2003.
- Master en Droit (Université Vytautas Magnus, Lituanie) 1998.
- Bac en Droit (Université Mykolas Romeris, Lituanie).
- Bac en Sociologie (Université Vytautas Magnus).

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

Il n'y en a pas.

b. Description des activités juridiques non judiciaires

- **Défenseur des Droits de l'enfant** (depuis le 7 avril 2010)

Les responsabilités liées aux activités judiciaires comprennent: enquêtes sur les plaintes et enquêtes ex officio.

En outre: le monitoring de la situation des droits de l'enfant, les conseils et les avis sur les modifications législatives, la promotion et la protection des droits de l'enfant, l'organisation et la participation aide nombreuses réunions avec des juges, des procureurs, ainsi que des représentants des forces de l'ordre pour l'apprentissage de la formation des nouvelles tendances dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et la Cour de justice de l'Union européenne, l'organisation de campagnes de sensibilisation et de conférences, la participation à de nombreux projets avec d'autres institutions du défenseur des droits européen pour le partage d'expériences.

- Défenseur par intérim pour l'Éthique et les Procédures Académiques (2018).

Les responsabilités liées aux activités judiciaires comprennent: enquêtes sur les plaintes et enquêtes ex officio.

- Défenseur par intérim pour l'Égalité (2013-2015).

Les responsabilités liées aux activités judiciaires comprennent: enquêtes sur les plaintes et enquêtes ex officio.

En plus: le monitoring, la promotion et la protection de l'égalité des chances et de l'égalité de traitement, les conseils et les avis sur les modifications législatives, l'apprentissage de la formation aux nouvelles tendances de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et de la Cour de justice de l'Union européenne.

- Directrice du Centre lituanien des droits de l'homme (2004 – 2010).

Les responsabilités: éducation du public dans le domaine des droits de l'homme, réunions / formations constantes pour différents groupes professionnels, y compris les juges et les procureurs du Centre de formation des juges, la participation à des conférences internationales, participation au monitoring du système institutionnel de protection des droits de l'homme en Lituanie.

- **Assoc. Prof. / Professeur associé en droit constitutionnel comparé, protection institutionnelle des droits de l'homme et droit des médias au département de droit constitutionnel** de l'Université Mykolas Romeris (2003 – 2019, depuis 1 septembre 2022).
- Chef du département de droit de l'administration du gouverneur de la région de Kaunas (2002 – 2003) et juriste (1998 – 2002).
- Assistant du professeur en droits de l'homme et droit humanitaire et en droit constitutionnel à l'Institut de droit de l'Université Vytautas Magnus (1998 – 2001).

Les postes occupés actuellement

- **Défenseur des Droits de L'Enfant**
- **Professeur associé de droit constitutionnel** (droit constitutionnel lituanien et droit constitutionnel comparé), Université Mykolas Romeris.

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

Activités au sein du Conseil de l'Europe

- Premier Vice – président (2018 – 2020), président par intérim (2018), Membre du Comité de la Convention – cadre pour la protection des minorités nationales (2016 – 2020 et 2010 – 2014), Membre supplémentaire (2014- 2016 et 2007 – 2010).
- Membre du Comité d'experts sur la Stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant (2014 – 2016).

Activités dans les réseaux d'experts juridiques de l'UE

- Membre du réseau européen d'experts indépendants en droits fondamentaux (2005 – 2006).
- Membre du Conseil d'ENAR (Réseau européen contre le racisme et la xénophobie) (2006 – 2010).

Activités dans le réseau des défenseurs

- Président du ENOC (Réseau des défenseurs des droits des enfants) 2016 – 2017, Membre du conseil de ce réseau européen (2017- 2019 et 2013 – 2014 et 2011 – 2012), Membre de ce réseau depuis 2010.

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique

- Président de la Commission d'éthique des journalistes et éditeurs (2005 – 2010), Membre de cette Commission (2003 – 2010).
- Membre de la Commission électorale centrale de la République de Lituanie (2008 – 2010).

b. Mandats électifs

Il n'y en a pas.

c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

Il n'y en a pas.

VI. Autres activités

Participation à de nombreux jurys de thèse de doctorat dans le domaine des droits de l'homme en tant qu'opposant et membre à l'Université Mykolas Romeris et à l'Université de Vilnius.

Participation en tant qu'expert aux ateliers TAIEX pour l'application et l'exécution de la législation de l'UE ainsi que pour le partage des meilleures pratiques de l'UE dans le domaine des droits de l'enfant: les conseils sur les méthodologies les plus compatibles avec le Commissaire aux plaintes des enfants et des jeunes en Israël. Les objectifs étaient de renforcer l'institution nouvellement créée et ses compétences en matière de réception, d'enquête et de rapport sur les plaintes de tous les enfants et jeunes, ainsi que le partage des meilleures pratiques (2018).

Participation et tant qu'expert au projet sur la bonne gouvernance et les droits de l'homme en Indonésie et en Mongolie, réalisé dans le cadre du programme Asia-Link de la Commission européenne et mis en oeuvre en collaboration avec la Faculté de droit, d'économie et de gouvernance de l'Université de Utrecht (Pays-Bas), l'Université Queens de Belfast (Royaume-Uni), l'Université nationale de Mongolie et l'Université d'Indonésie. Aide à la préparation du programme LLM sur les droits de l'homme pour l'Université nationale de Mongolie et l'Université Indonésie, réalisation de programmes de formation en Indonésie pour éduquer les fonctionnaires aux droits de l'homme et aux principes de bonne gouvernance, organisation de cours de formation pour les fonctionnaires (2007 – 2010).

Participation au programme international de leadership de visiteurs: le système juridique des États Unis. Le programme a été organisé par le Département d'État et l'Agence nationale du programme (2008).

VII. Travaux et publication – publié en lituanien.

1. Žiobienė E. Le système des institutions de protection des droits de l'enfant: son développement, son rôle et son importance // Droit administratif. Liber Amicorum Algimantas Urmonas. MRU, 2022.
2. Žiobienė E. La nature de l'institution du défenseur et ses relations avec les pouvoirs de l'État // Constitution et système juridique. Liber Amicorum Vytautas Sinkevicius. MRU, 2021.
3. Žiobienė E. Le rôle de l'institution du défenseur dans le système constitutionnel // Jurisprudencija, Nr. 26 (1), 2019.
4. Žiobienė E. La nécessité de l'institution du défenseur pour les droits de l'enfant // Jurisprudencija, Nr. 24 (2), 2017.
5. Žiobienė E. Protection institutionnelle des droits de l'homme // Droit constitutionnel comparé. Manuel. MRU, 2016.
6. Žiobienė E. Le rôle du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales et l'application de la Convention en Lituanie // La Lituanie au Conseil de l'Europe: Vingt ans d'adhésion. Université de Vilnius, 2014.
7. Žiobienė E. Application incorrecte de l'autorité parentale: questions juridiques // Des cas familiaux: jugement et application. MRU, 2013.
8. Žiobienė E. Droits des enfants appartenant à des minorités nationales: défis de la réglementation et de l'application de la loi // Katuoka S., Ravluševičius P., Vaigė L. et autres. Protection des minorités nationales: Aspects du droit international. MRU, 2013.
9. Žiobienė E. Système constitutionnel de la Constitution hongroise // Birmontiene T., Jarašiūnas E. et autres. Constitutions des pays de l'UE. MRU, 2012.
10. Žiobienė E. Concept de droit constitutionnel // Droit constitutionnel. Le manuel. 2012.

VIII. Langues

Langue	Lu			Ecrit			Parlé		
	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien	très bien	bien	assez bien
a. Première langue:									
lituanien	X			X			X		
b. Langues officielles:									
anglais	X			X			X		

français		X			X			X
c. Autres langues:								
russe		X		X			X	
polonais			X		X			X
Allemand			X		X			X

IX. Au cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour exercer la fonction de juge dans [la deuxième] langue officielle, veuillez confirmer votre intention, si vous êtes élu(e) juge à la Cour, de suivre des cours de langue intensifs dans la langue concernée avant de prendre vos fonctions ainsi que, si besoin est, au début de votre mandat.

Je confirme.

X. Autres éléments pertinents

Rien

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg au cas où vous seriez élu(e) juge à la Cour.

Je confirme.